

l'instruction, l'éducation et la morale, tel est le vaste champ où leur activité doit s'exercer, sous les regards et avec les encouragements et les bénédictions de l'Eglise, unique source de la vraie lumière et du véritable progrès.

On le voit, la sphère d'action des catholiques est immense. Elle n'a rien toutefois qui défie leurs forces, rien qui soit opposé à la foi, ni à aucune des vertus chrétiennes.

Au contraire, la religion ne leur commande-t-elle pas d'être de bons citoyens ? Et le bon citoyen accomplit scrupuleusement tous ses devoirs envers la société.

Qu'il soit artisan, cultivateur, industriel, commerçant, médecin, juriste, magistrat, législateur, artiste, ce qu'on voudra, il doit s'efforcer d'exceller dans son métier, dans son art, dans sa profession. Catholique, il a une vocation spéciale pour le progrès. Remplir ses fins naturelles et surnaturelles dans leur intégrité et dans leur perfection, est, sinon son obligation stricte, du moins son idéal suprême.

Pour lui la limite du progrès est indéfinie. *Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait*, a dit l'Homme-Dieu.

Si donc l'homme cherche à exploiter et à embellir son domaine, qui pourrait le lui reprocher ? S'il pénètre dans les entrailles de la terre ; s'il marche à la découverte de terres nouvelles pour les peupler, et les christianiser ; s'il comble les ravins, aplanit les collines, jette des ponts gigantesques sur le lit des grands fleuves, creuse des canaux à travers les isthmes et perce les monts ; si pour effacer les distances il anime la vapeur et dompte l'électricité ; si, pour suffire à tous ses besoins, il pétrit, façonne, transfigure la matière, qui donc songerait à lui en faire un crime ? Sans doute, le progrès peut avoir ses dangers, mais c'est précisément aux catholiques qu'il appartient de le diriger et de le maintenir dans la voie véritable.

Que les sociétés civiles, commerciales, financières, industrielles, agricoles et autres ; que toutes les institutions de bienfaisance ; que les académies instructives, savantes, morales ; que toutes les associations, que toutes les entreprises capables de contribuer au développement de la prospérité, de la fortune, de la force et de la puissance des peuples, soient l'objet de leurs services actifs, intelligents et dévoués. Ils préviendront beaucoup de malaises, beaucoup de crises. Ils éviteront beaucoup de périls ; ils pourront faire aussi un bien incalculable.